



DIOCÈSE D'ÉVRY  
CORBEIL ESSONNES

L'Évêque

Aux catholiques du diocèse. 13 mars 2020

Chers frères et sœurs,

La communauté des catholiques est solidaire de la nation et prends sa part aux efforts demandés par les autorités de l'État pour freiner la propagation du coronavirus, protéger les personnes les plus fragiles et permettre ainsi aux services sanitaires de faire face à l'augmentation du nombre de personnes malades.

Je vous rappelle les décisions prises suite aux interventions du Président de la République et du Premier Ministre.

- Le rappel des bonnes habitudes dans nos comportements qui évitent la transmission du virus
- Les rassemblements de plus de 100 personnes sont interdits à partir du 13 mars au soir.
- « Dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermes ».
- Il est demandé « à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, à celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou de troubles respiratoires, aux personnes en situation de handicap, de rester autant que possible à leur domicile ».
- Il est demandé « aux entreprises de permettre à leurs employés de travailler à distance ».
- Les Français sont invités « à limiter leurs déplacements au strict nécessaire ».

Autrement dit nous avons à renforcer notre manière de prendre soin les uns des autres.

**En concertation avec les évêques d'Ile de France voici ce qui est décidé pour le diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes.**

1. **La messe dominicale** est un moment important de la vie chrétienne, nous venons y nourrir notre vie à la Parole du Seigneur et à sa Vie donnée, livrée pour le salut du monde.

**Compte-tenu de l'affluence habituelle des messes dominicales dans nos diocèses et la difficulté d'en limiter l'accès à 100 personnes, il a été décidé avec l'ensemble des évêques d'Ile de France que les messes dominicales en présence de fidèles seraient suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

**Je dispense donc de l'obligation dominicale les fidèles du diocèse.**

Cette décision est une épreuve que nous vivons personnellement et communautairement. Cette impossibilité de nous rassembler ne nous empêche pas de communier spirituellement et d'être unis par la prière aux messes qui seront célébrées en l'absence de peuple par les prêtres aux intentions de tout le peuple de Dieu.

Je vous invite à vous unir en famille à la prière de l'Église et aux célébrations par les moyens audiovisuels (Messe du dimanche matin à 11h sur France 2, messe du dimanche soir à 18h30 sur KTO, la messe à la radio France Culture à 10h05).

2. Dans ce temps d'épreuve pour notre pays et bien d'autres, la prière personnelle et familiale sera un moyen de rester en communion les uns avec les autres. A l'approche de la fête de l'Annonciation nous pourrions nous confier à l'intercession de Notre-Dame-de-Bonne-Garde en nous associant à la grande neuvaine de prière conduite depuis les sanctuaires de Lourdes selon les indications disponibles sur le site [www.lourdes-france.org](http://www.lourdes-france.org).
3. **Les églises habituellement ouvertes** le resteront pour la prière personnelle en respectant la consigne de moins de 100 personnes, ce qui concerne aussi les chemins de croix, chapelets...
4. **Les messes de semaine** pourront continuer à être célébrées à condition de s'assurer que l'assemblée soit de moins de 100 personnes. Vous veillerez à maintenir une juste distance entre les personnes ( un siège sur deux, un banc sur deux).
5. **La célébration des baptêmes, mariages et des funérailles** peuvent être célébrées dans les mêmes conditions. Il importe de s'entendre avec les familles pour cela. Pour le baptême des petits enfants, il vaut mieux reporter la célébration. Sinon célébrer le baptême avec une petite participation de personnes.
6. **Pour les confessions**, vous veillerez à garder une distance d'un mètre entre le prêtre et le fidèle.
7. **Les réunions et rassemblement de jeunes en catéchèse et aumônerie sont suspendus ainsi que le Fraternel, le pèlerinage de Chartres, le pèlerinage diocésain à Lourdes.** Nous chercherons à être créatif pour trouver les moyens de maintenir une dynamique de la foi auprès des jeunes.  
Tous les mouvements d'Église sont invités à respecter ces consignes.

Vous trouverez sur le site du diocèse, les informations nécessaires en fonction de l'évolution de la situation, en particulier pour la semaine sainte.

Le bon sens et le respect de consignes qui nous sont données sont à l'ordre du jour.

Je vous invite à faire remonter les bonnes initiatives qui seront prises dans les communautés pour maintenir des liens de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

*« Dieu Notre Père, tu es notre force dans la faiblesse et notre consolation dans la misère, relève l'espérance de ton peuple : qu'il sorte grandi de ses épreuves, et reprenne souffle en ton amour par Jésus Christ notre Seigneur et notre Dieu qui vit et règne avec toi dans l'unité de l'Esprit-Saint maintenant et pour les siècles des siècles. »*

Je vous assure, en ce temps d'épreuve, de ma prière et de mon affection.

+ Michel PANSARD  
Evêque d'Evry-Corbeil-Essonnes  
Le 13 mars 2020